

Regards économiques n°77

La réussite en héritage

par Jean Hindriks et Marijn Verschelde

L'enseignement en Belgique est un des plus inégalitaire au monde. La réussite scolaire est fortement dépendante de l'origine sociale des élèves. Le «décret inscriptions» en Communauté française et le GOK en Communauté flamande agitent l'opinion publique, mais passent sous silence le fait que les élèves de famille modeste sont avant tout victimes des réorientations en cascade.

Dans ce numéro de *Regards économiques*, nous cherchons notamment à comprendre pourquoi, dans les deux Communautés linguistiques, les résultats scolaires sont aussi dépendants de l'origine sociale des élèves. En fait presque 60 % des écarts de résultats sont liés à l'origine sociale des élèves. D'où le titre de ce communiqué de presse, «la réussite en héritage». Notre recherche s'appuie sur les données de l'enquête PISA 2006 avec un échantillon de 4.125 élèves dans 269 écoles flamandes et 2.211 élèves dans 176 écoles francophones. Cette recherche a révélé que c'est la sélection entre écoles et filières qui contribue à faire de notre enseignement un des plus inégalitaire au monde. Au moment où les discussions sur l'égalité des chances se concentrent presque exclusivement sur les modes d'organisation des inscriptions et le financement différencié, il nous a semblé utile de revenir sur ces résultats.

La fracture sociale par les filières

Notre analyse révèle que les systèmes scolaires flamands et francophones sont très mauvais en matière d'égalité des chances. Des deux côtés de la frontière linguistique, les niveaux de ségrégation sociale sont les plus élevés d'Europe et la mobilité sociale (ou ascenseur social) est en panne. La ségrégation se fait à la fois entre filières et entre établissements scolaires. La Communauté française a le taux de ségrégation sociale le plus élevé au monde derrière la Hongrie et le Mexique. En fait il faudrait déplacer plus de 40 % des élèves de familles modestes pour obtenir une véritable mixité sociale. La moitié des élèves se trouve reléguée dans des filières techniques ou professionnelles dont les performances sont nettement inférieures à la filière générale.

Un enfant de famille modeste a presque quatre fois plus de risque de se trouver dans l'enseignement professionnel qu'un enfant socialement favorisé. Ce risque est le même dans les deux Communautés linguistiques. En Communauté française, plus de la moitié des enfants de famille modeste sont en retard scolaire contre moins d'un quart en Flandre. Mais si on double moins souvent dans l'école flamande c'est parce que les enfants de famille modeste sont réorientés plus tôt (dès l'âge de 12 ans) dans les filières techniques et professionnelles (contre 14 ans dans les écoles francophones). Face à cette séparation entre filières, fortement déterminée par l'origine sociale des élèves, les inscriptions et les choix entre réseau libre et officiel semblent avoir une importance secondaire.

Ségrégation sociale ou scolaire ?

Comment expliquer que les élèves dans la filière professionnelle ou technique ont des compétences et connaissances aussi médiocres en lecture, mathématique et science ? Faut-il y voir un glissement des curriculums qui ferait que ces élèves sont moins confrontés à ces matières de base ? Plus grave, c'est que l'on retrouve trois à quatre fois plus d'enfants de familles modestes dans ces filières de relégation. Sont-ils à ce point si mal préparés par leur famille à assimiler un langage pédagogique ? Comment expliquer cela dans la mesure où la réussite scolaire ne peut bien sûr pas s'expliquer par simple héritage génétique ? Comment ne pas y voir une certaine forme de relégation, où les enfants socialement défavorisés sont relégués en seconde division et les enfants socialement favorisés jouent en première division.

Qui est responsable ?

Il faut bien reconnaître une certaine hypocrisie dans l'art 21 du décret mission selon lequel «*A l'issue des huit premières années de la scolarité obligatoire, les élèves sont orientés vers la forme d'enseignement la mieux adaptée à leurs aspirations et à leurs capacités*». On sait le caractère largement irréversible de l'orientation en cascade du général au technique et enfin au professionnel. Dans l'enseignement secondaire, la fin de la 2e commune est certainement un des moments-charnières les plus importants : là se joue de manière déterminant le destin scolaire (et par conséquent professionnel et social) de l'élève. Certains diront que «Nous devons permettre aux jeunes qui le souhaitent de s'orienter vers les filières professionnelles plus courtes. Ces filières sont indispensables au développement des compétences techniques et professionnelles». Fait du hasard ou non ? Ce sont toujours des enfants de familles défavorisées dont les "goûts" sont tournés vers les filières très courtes. Plus le tri est effectué tôt, plus les jeunes issus de ces familles ont tendance à choisir des orientations courtes ou moins valorisées, en intériorisant probablement leur échec annoncé dans les filières plus réputées. Un processus inégalitaire, d'ailleurs souvent validé (quand il n'est pas renforcé) par les décisions d'orientation prises par les conseils de classe.

Faut-il supprimer les filières ?

Dans les pays nordiques (Danemark, Finlande, Suède, Norvège et Islande) il n'y a pas d'orientation précoce et en fait les filières n'existent tout simplement pas. Le redoublement est rare et il n'y a pas de sélection sur base des compétences, ce qui n'empêche évidemment pas une pédagogie par groupes différenciés au sein des classes. La Finlande a supprimé les filières entre 1972-1977 avec un effet jugé très favorable sur la mobilité sociale selon des recherches récentes.

Réduire les inégalités sociales dans notre enseignement, et en même temps redresser significativement les performances n'est pas quelque chose de facile. Ce que les pays nordiques nous enseignent, c'est qu'il est possible de mieux intégrer les filières entre elles, et en même temps améliorer la performance de chacun de nos élèves.

Renseignements utiles concernant les auteurs de l'article :

Jean Hindriks est professeur d'économie à l'UCL et à la KUL, chercheur au CORE, et Senior Fellow de l'Initerra Institute.

Marijn Verschelde est chercheur à l'Université de Gand.

Dans l'éventualité d'un compte-rendu de votre part, nous vous serions très reconnaissants d'y insérer l'adresse du site internet de *Regards économiques*, où vos lecteurs pourront télécharger le texte complet de l'étude : <http://www.uclouvain.be/regards-economiques>.



Institut de Recherches Economiques et sociales - Place Montesquieu 3, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél. 010/47.34.26 Fax : 010/47.39.45

Email : anne.logist@uclouvain.be, regards-ires@uclouvain.be

Site web : <http://www.uclouvain.be/regards-economiques>.